



CCAS DE DOMONT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre d'Administrateurs
en exercice : 9
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mille vingt-six, le 16 juin à 19 heures
le Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 10 juin, s'est réuni
au Centre Communal d'Action Sociale, 18 rue de la Mairie,
sous la Présidence de Monsieur BOURDIN, Président du CCAS

ETAIENT PRESENTS :

Mmes Rolande RODRIGUEZ, Valérie GUERINEAU, Émilie IVANDEKICS, Élisabeth HUMEAU, Arlette GIRAUD,
MM. Frédéric BOURDIN, Serge KASZLUK,

ABSENTS EXCUSES:

Mmes Marie-France MOSOLO (pouvoir à M. BOURDIN), Marie-Claude BOISMARTEL (pouvoir à Mme RODRIGUEZ),

SECRETAIRE DE SEANCE:

Mme Valérie GUERINEAU

ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CCAS DE LA VILLE DE DOMONT

VU le code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment l'article L.123-6,

CONSIDERANT l'appel de candidatures au poste de Vice-Président du CCAS de la ville de DOMONT par le Président de la séance,

CONSIDERANT la candidature de Madame Marie-France MOSOLO,

CONSIDERANT le choix unanime des administrateurs de procéder à l'élection par un vote à main levée avec l'avis favorable de tous les membres,

CONSIDERANT que la Vice-Présidente est élue à la majorité,

APRES AVOIR VOTE,
le Conseil d'Administration, à ELU 8 voix POUR et 1 ABSTENTION (Madame Émilie IVANDEKICS)

Madame Marie-France MOSOLO, Vice-Présidente qui a été immédiatement installée

Délibération rendue exécutoire compte tenu de sa

- Télétransmission au contrôle de légalité le :
- Publication le :

Signé

Le Président du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

Frédéric BOURDIN,

Président du CCAS